

Réglementer l'internet en milieu scolaire

Texte de référence

Guide juridique de l'internet scolaire, janvier 2004.

Chaque établissement scolaire doit aujourd'hui mentionner dans son règlement intérieur une charte d'utilisation de l'internet. Le Guide juridique de l'internet scolaire, qui montre les risques du téléphone mobile ou de l'internet, a ainsi été rédigé afin d'aider les acteurs et utilisateurs de l'internet en milieu scolaire.

« L'utilisation de services de messagerie ou de diffusion d'informations comporte de nombreux risques pour les personnes.

Il s'agit :

- des atteintes à l'intimité ;
- des atteintes au droit à l'image ;
- des atteintes à la réputation ;
- du non-respect des règles protectrices des données à caractère personnel ;
- du harcèlement et des menaces ;
- de l'envoi de messages non sollicités (*spamming* ou *pourriel*). »

*Guide juridique de l'internet scolaire,
janvier 2004.*